MARCHÉS PUBLICS

SAFER GRAND-EST

Appel de candidatures

La SAFER Grand-Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.
Les personnes intéressées pourront obtenir des compléments d'informations au siège de la Safer Grand Est Maison des Agriculteurs 2 rue Léon Patoux CS 50001 51664 REIMS CEDEX Tél. 03 26 04 77 71 et devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le **25/04/2018** auprès du Service Départemental du Bas-Rhin, Maison de l'Agriculture Schiltigheim BP 80036 67013 STRASBOURG CEDEX Tél. 03 88 62 52 90 ou par mail à l'adresse candidat67@safergrandest.fr.
Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

ALTWILLER – Parcelles louées – Recherche investisseur pour maintien du fermier

01	0034	J	GRAND DRISCH	40 a 84 ca	Terres	NC
01	0034	K	GRAND DRISCH	20 a 43 ca	Prés	NC
01	0083		HOLZBERG	1 ha 85 a 77 ca	Terres	NC
02	0015		WUNSCHMATTE	1 ha 56 a 78 ca	Prés	NC
02	0040	J	KALKLACHE	38 a 80 ca	Terres	NC
02	0040	K	KALKLACHE	38 a 79 ca	Prés	NC
06	0014		REBEN	1 ha 44 a 92 ca	Prés	NC
07	0026	J	HANFROES	73 a 00 ca	Terres	NC
07	0026	K	HANFROES	72 a 99 ca	Prés	NC
07	0027	J	HANFROES	90 a 36 ca	Terres	NC
07	0027	K	HANFROES	90 a 36 ca	Prés	NC
10	0011		WEYERMATTEN	41 a 64 ca	Prés	NC
C	0178		HOLZBERGSTUMPEN	5 a 61 ca	Terres	NC
C	2342		KOHLETZEL	3 a 59 ca	Terres	NC

BISSERT – Parcelles louées – Recherche investisseur pour maintien du fermier

B	0558		HIRBACH	39 a 40 ca	Prés	NC

HARSKIRCHEN – Parcelles louées – Recherche investisseur pour maintien du fermier

02	0031	J	BEERENFELD	1 ha 40 a 14 ca	Terres	A
02	0031	K	BEERENFELD	35 a 04 ca	Prés	A
02	0032	J	BEERENFELD	37 a 68 ca	Terres	A
02	0032	K	BEERENFELD	9 a 42 ca	Prés	A
02	0033	J	BEERENFELD	32 a 10 ca	Terres	A
02	0033	K	BEERENFELD	8 a 03 ca	Prés	A
02	0034	J	BEERENFELD	49 a 50 ca	Terres	A
02	0034	K	BEERENFELD	12 a 38 ca	Prés	A

ALBE

06	0307		MUCKENBACH	2 a 60 ca	Sols	N

BERNARDVILLE *

02	0014	J	HECKENREBEN	4 a 78 ca	Vignes AOC Auxerrois	N
02	0014	K	HECKENREBEN	57 ca	Bois-Taillis *	N
04	0145		UNTERREBEN	7 a 73 ca	Vignes AOC Auxerrois	N
04	0339		EICHELBERGREBEN	6 a 19 ca	Vignes AOC	N
04	0340		EICHELBERGREBEN	3 a 01 ca	Terres	N
04	0341		EICHELBERGREBEN	7 a 94 ca	Vignes AOC	N
04	0342		EICHELBERGREBEN	2 a 02 ca	Prés	N
06	0303		TALREBEN	3 a 27 ca	Prés	N
06	0304		TALREBEN	3 a 44 ca	Vignes AOC	N
06	0503		TALREBEN	4 a 32 ca	Terres AOC	N
06	0505		TALREBEN	5 a 61 ca	Terres AOC	N
06	0512		TALMATTEN	1 a 02 ca	Prés	N
06	0514		TALMATTEN	1 a 24 ca	Prés	N
06	0515		TALREBEN	6 a 67 ca	Vignes AOC	N

BREITENBACH

12	0346		MUEHLBERG	4 a 25 ca	Prés	N

DAMBACH-LA-VILLE

13	0235		FRANKSTEIN	4 a 74 ca	Vignes AOC Pinot Blanc	N
13	0236		FRANKSTEIN	8 a 43 ca	Vignes AOC Sylvaner	N
22	0003		STEINHAUSEN	2 a 49 ca	Vignes AOC Pinot Gris	N
29	0003		BLETTIG	4 a 90 ca	Vignes AOC	N
31	0466		LAUBENHUETT	3 a 68 ca	Vignes AOC Riesling	N

DAUENDORF

63	0126		BEI DER KAPELL	31 a 88 ca	Prés	A

GEISPOLSHEIM *

64	0075	J	KLEINE RIEDMATT	3 a 65 ca	Prés	N
64	0075	K	KLEINE RIEDMATT	96 ca	Bois-Taillis *	N

GOXWILLER

16	0116		BODENECKEN	1 a 70 ca	Vignes AOC	NC

MEISTRATZHEIM *

81	0099		OBEN AM OBERHOLZWEG	4 a 29 ca	Bois-Taillis *	N

NOTHALTEN

07	0019		KUGELSBERGHECKEN	5 a 50 ca	Bois	N
10	0100		ZELLBORN	6 a 51 ca	Vignes AOC	N
10	0174		HEISSENSTEIN	9 a 41 ca	Vignes AOC Auxerrois	N
16	0010		BUNGERTAL	5 a 59 ca	Vignes AOC Riesling	N

REICHSFELD

04	0211		EBENHEIT	9 a 64 ca	Vignes AOC	N
04	0227		BURG	12 a 08 ca	Vignes AOC Muscat	N
04	0239		KREUZ	10 a 71 ca	Vignes AOC	N
04	0272		OBERHAGEL	5 a 64 ca	Vignes AOC Riesling	N
04	0274		OBERHAGEL	8 a 36 ca	Vignes AOC Riesling	N
06	0072		KREUZ	4 a 80 ca	Vignes AOC	N
07	0141		SOHLENBERG	41 a 45 ca	Vignes AOC	N

SCHERWILLER

14	0057		GAENSLACH	20 a 25 ca	Vignes AOC Riesling	N
14	0067		GAENSLACH	8 a 41 ca	Vignes AOC Riesling	N
14	0068		GAENSLACH	9 a 18 ca	Vignes AOC Riesling	N

STOTZHEIM

61	0086	J	ENTENSEE	5 a 66 ca	Terres	N
61	0086	K	ENTENSEE	11 a 33 ca	Terres	N

VILLE

05	0046		IM ROTZENBACH	6 a 46 ca	Prés	N

WAHLENHEIM *

16	0531		WILLIGERBRUCH	8 a 90 ca	Bois-Taillis *	NC
16	0532		WILLIGERBRUCH	7 a 42 ca	Bois-Taillis *	NC

WEYER

11	0046		SEELMATT	5 a 56 ca	Prés	A

* Pour les « parcelles boisées de moins de 10 ha », les propriétaires de terrains boisés contigus bénéficient sous réserve des cas d'exemption d'un droit de priorité à l'attribution

Candidatures à adresser au service départemental de la SAFER :
Bas-Rhin : Maison de l'Agriculture - BP 80036 - 67013 STRASBOURG Cedex - Tél. 03 88 62 52 90
Haut-Rhin : 18 rue des Orphelins - BP 2416 - 68067 MULHOUSE Cedex - Tél. 03 89 43 24 67
Renseignements téléphoniques : le mardi, jour de réception.

CONSTITUTION

MERVEILLE PAYSAGE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à ECKBOLSHEIM du 24 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée.
Dénomination : MERVEILLE PAYSAGE.
Siège social : ECKBOLSHEIM (67201), 117 avenue du Général De Gaulle.
Objet : Toutes activités de création, d'aménagement et d'entretien d'espaces paysagers extérieurs.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Capital : 3.000 euros.
Président : Monsieur Bulent DEMIR, né le 17 juin 1976 à AKCAABAT (Turquie), de nationalité turque, demeurant à ECKBOLSHEIM (67201) 117 avenue du Général De Gaulle.
Condition d'admission aux assemblées d'actionnaires : propriété d'une action.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Condition d'agrément : agrément préalable de la collectivité des associés pour toute cession.
Immatriculation : au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la présidence

HOTEL RESTAURANT BEYSANG

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 28.03.2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée (associé unique).
Dénomination : HOTEL RESTAURANT BEYSANG.
Capital : 1.000 euros.
Siège : 36 rue du Maréchal Foch 67730 CHATENOIS.
Objet : L'exploitation, directe ou indirecte, de tous fonds de commerce d'hôtel, restaurant, bar, débits de boissons, ainsi que de tout établissement de même nature ou activité.
Durée : 99 ans.
Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Fabienne BEYSANG demeurant à 67730 CHATENOIS 36 rue du Maréchal Foch.
Immatriculation : RCS de Colmar.
Pour avis

ENQUÊTES PUBLIQUES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLÉ

Plan local d'urbanisme de la Commune de Neuve-Eglise Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme

Par arrêté communautaire du 23 mars 2018, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du plan local d'urbanisme de la commune de Neuve-Eglise pour une durée de 37 jours consécutifs, du lundi 23 avril 2018 à 9h00 au mardi 29 mai 2018 à 17h00.
La caractéristique principale du projet est :
• de permettre la réalisation du projet de bâtiment d'accueil périscolaire pour les enfants des communes de Neuve-Eglise et de Breitenau, à proximité de la salle des fêtes de Neuve-Eglise et de la future école intercommunale.
Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil communautaire.
Madame Frédérique KELLER, Architecte DPLG – Secteur Promotion Immobilière, a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif de Strasbourg.
Le siège de l'enquête sera la Communauté de Communes de la Vallée de Villé située à BASSEMBERG.
Le dossier d'enquête publique sur support papier sera déposé au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et à la commune de Neuve-Eglise et accessible pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Communauté de Communes et de la mairie de Neuve-Eglise :
Communauté de Communes de la Vallée de Villé :
- du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Mairie de Neuve-Eglise :
- les mardis et vendredis de 9h00 à 11h00 et de 15h00 à 18h00
Ouverture exceptionnelle de la mairie pour les besoins de l'enquête publique le samedi 19 mai de 9h00 à 12h00.
Le dossier d'enquête publique sera consultable gratuitement sur un poste informatique au siège de la communauté de communes de la Vallée de Villé et à la mairie de Neuve-Eglise, aux mêmes jours et heures que ci-dessus.
Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé, à l'adresse suivante : http://www.cc-cantondeville.fr/plui/enquetes-publiques/
Le commissaire enquêteur recevra le public à la Communauté de Communes le :
- Lundi 23 avril 2018 de 9h00 à 12h00
- Mardi 29 mai 2018 de 14h00 à 17h00
A la mairie de Neuve-Eglise le :
- Vendredi 4 mai 2018 de 15h00 à 18h00
- Samedi 19 mai 2018 de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :
- soit en les consignant sur un des registres d'enquête cotés et paraphés par le commissaire enquêteur et déposés au siège de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé et à la commune de Neuve-Eglise,
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Madame le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la Communauté de Communes sise 1 rue Principale – 67220 BASSEMBERG,
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante :
contact@valleedeville.fr
L'objet du message devra comporter la mention « Enquête publique : observations à l'attention du commissaire enquêteur »
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin et au siège de la Communauté de Communes et à la mairie de Neuve-Eglise pendant un an après la date de clôture de l'enquête.
Ils seront également publiés sur le site internet de la Communauté de Communes pendant la même durée.
Le dossier de déclaration de projet comporte une évaluation environnementale dans sa note de présentation (volet mise en compatibilité).
L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.
L'autorité responsable de la déclaration de projet est la Communauté de Communes de la Vallée de Villé représentée par son Président, Monsieur Jean-Marc RIEBEL et dont le siège administratif est situé 1 rue Principale - 67220 BASSEMBERG. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration à cette adresse.

KPMG
95 route Marienthal
67500 HAGUENAU

STRIM PROMOTION

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège social : 2 rue Saint Vincent
67500 HAGUENAU

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à HAGUENAU du 21 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Dénomination sociale : STRIM PROMOTION.
Siège social : 2 rue Saint Vincent, 67500 HAGUENAU.
Objet social : - la promotion immobilière, toutes activités immobilières, telles que achat et vente de biens immobiliers avec ou sans travaux, opérations d'intermédiaire ainsi que toutes prestations liées à l'immobilier (pilotage, commercialisation…)
- montage d'opérations immobilières,
- prises de participations dans toutes sociétés ou groupements créés ou à créer, avec ou sans personnalité morale, français ou étrangers,
- lotissements et toutes opérations à caractère immobilier,
- opérations de marchand de biens
- à titre accessoire, les opérations de formation et d'accompagnement en matière commerciale et marketing.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 2.000 euros.
Gérant : Monsieur Christophe STREICHER demeurant 2 rue Saint Vincent, 67500 HAGUENAU.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Strasbourg.
Pour avis, la Gérance

AQUA-PARTNER

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €
Siège social : 5 rue Brulée
67620 SOUFFLENHEIM

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à SOUFFLENHEIM du 26/02/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : Société à responsabilité limitée ; Dénomination sociale : **AQUA-PARTNER** ; Siège social : 5 rue Brulée, 67620 SOUFFLENHEIM ; Objet social : Achat, vente et pose par soustraitance d'appareillage de filtration de l'eau ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS ; Capital social : 2.000 € ; Gérance : M. Jean-François BURGER, demeurant 15B rue de Haguenau 67620 SOUFFLENHEIM ; Immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la Gérance

TRICOLDY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée établi à WALDHAMBACH (67) en date du 12 mars 2018, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TRICOLDY.
Siège social : WALDHAMBACH (67430) 5 rue de la Fontaine.
Objet : l'acquisition, la construction, la propriété, l'administration, la location et la cession de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir propriétaire, toutes opérations civiles, financières, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher, directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes, la souscription de toute garantie, mobilière ou autre, notamment tout cautionnement personnel ou hypothécaire (solidaire ou non) en garantie des engagements financiers, des engagements de l'un de ses associés ou des sociétés dans lesquelles elle posséderait des participations, dès lors que ces garanties sont prises dans l'intérêt social.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1.000 € (apports en numéraires).
Gérance : M. Thomas ARNOLDY demeurant à OBERNAI (67210) 4, allée des Aubépines.
Agrément des cessions : les parts ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, quelle que soit la qualité du cessionnaire, associé, conjoint, ascendant ou descendant du cédant qu'avec le consentement de la majorité en nombre des associés représentant plus de la moitié des parts sociales.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de SAVERNE.
Pour avis, la Gérance

TAXI ARMANDO

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé établi à VENDENHEIM en date du 16 mars 2018, il a été constitué une société par actions simplifiée à associé unique présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : TAXI ARMANDO.
Siège social : 17 rue de Rosheim, STRASBOURG (Bas Rhin).
Objet : le transport de voyageurs par taxis.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Capital : 1 000 euros.
Président : Monsieur DZEMAIL Armando, demeurant 4 B rue de la Cité, VENDENHEIM (Bas-Rhin).
Agrément : En cas de pluralité d'associés, toutes les cessions d'actions à des tiers seront soumises à l'agrément des associés.
Immatriculation : au registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
Pour avis, le Président

HILSEDIS EXPLOITATION

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société par Actions Simplifiée de « HILSEDIS EXPLOITATION » capital social de 15 000 euros, siège social : 1 rue des Tisserands 67600 HILSENHEIM.
Objet social : La société a pour objet l'exploitation sous l'enseigne E.LECLERC d'un établissement commercial sous la forme d'hypermarché ou supermarché ayant trait aux activités suivantes : Alimentation générale, crémerie, fruits et légumes, poissonnerie et produits de la mer, produits surgelés, légumes secs, plats cuisinés, vins, liqueurs et spiritueux à emporter, eaux minérales, viande de boucherie, charcuterie et salaisons de toutes provenances (en particulier les spécialités régionales et étrangères), glaces et crèmes glacées, pain, pâtisserie. Articles de mercerie, bonneterie, confection, produits de ménage et d'entretien, couleurs et peintures, quincaillerie, objets pour cadeaux et décoration, parfumerie, vaisselle, verrerie, jouets, appareils électroménagers, articles pour l'électricité, disques, articles chaussants, maroquinerie, papeterie, librairie et journaux, blanchisserie, teinturerie, articles d'ameublement, articles d'équipement de la maison, puériculture, bijoux, pierres précieuses, métaux précieux (en toute matière, principalement or, argent, platine) et tous articles dérivés, bijoux fantaisie, orfèvrerie, horlogerie et tous articles s'y rattachant, parapharmacie, produits de beauté et tous produits se rattachant à l'esthétique et aux soins du corps, optique, fleurs, plantes et plants, radio, télévision, hi-fi, son, photo et cinéma, la vente de tous produits de téléphonie mobile et toutes prestations s'y rattachant. Prise de participation dans toute société rattachée à l'enseigne E.LECLERC organisant soit directement, soit par intermédiaire, des voyages et des séjours individuels ou collectifs ou vente des produits de cette activité et toutes prestations se rapportant directement ou indirectement à cette activité. Prise de participation dans toutes structures d'approvisionnement ou de services à caractère collectif rattachées à l'enseigne E. LECLERC ou dans des sociétés également rattachées à cette enseigne ayant le même objet ou un objet similaire tant en France qu'à l'étranger. La location de véhicules automobiles sans chauffeur et matériels en tous genres, La location, en galerie marchande, d'emplacement pour tous commerces, La restauration en général notamment sous forme de cafétéria, L'utilisation de distributeurs automatiques pour tous objets. L'utilisation de tous moyens de vente électroniques. La vente de produits pétroliers par distributeurs ou de toute autre manière. La vente de tous véhicules, cycles, motocyclettes ou autres, neufs ou d'occasion. La vente sur internet de produits alimentaires et non alimentaires avec retrait sur place, exploitation d'un drive. Le commerce de détail d'articles d'optique, médicale ou non ; de matériel d'optique de photographie et de précision, réparation de montures optique et solaire. La vente de produits parapharmaceutiques. La revente d'objets mobiliers usagés, le commerce au détail et la réparation de biens et produits d'occasion de toute nature. Et d'une manière générale, toute affaire concernant les produits pouvant être vendus dans les magasins à succursales multiples et dans les hypermarchés ou similaires. Plus généralement, toutes opérations d'industrie ou de commerce, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée : 99 ans.
Admission aux Assemblées et droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou se faire représenter en assemblée ou en vidéoconférence, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.
Agrément : Tout associé peut céder librement tout ou partie de ses actions à un autre associé de la société et toute personne adhérent de l'ACD Lec ou toute personne morale exploitant un centre E.Leclerc à la condition que le total des actions ne dépasse pas 5 % du nombre total des actions du capital de la société au cours d'un même exercice social. Tout associé peut céder tout ou partie de ses actions avec l'accord amiable préalable de tous les associés sur le prix, les modalités de cession et sur l'identité du ou des cessionnaires.
A défaut toute cession entre vifs est soumise à condition :
- d'une offre préalable de vente au profit des associés
- et éventuellement de la réserve d'un droit de préemption au profit de ceux-ci.
Le tout selon le processus décrit dans les statuts.
A été nommé Président de la Société : SCHUWER Vincent demeurant 8 rue du Pinot 67730 CHATENOIS.
A été nommée Directeur Général : SCHUWER KUMPFLEN Muriel demeurant 8 rue du Pinot 67730 CHATENOIS.
Est nommé Commissaire aux comptes : Jean-Pierre BUYAT demeurant à DIDENHEIM (Haut-Rhin) Parc des Collines 11 avenue de Strasbourg.
Est nommé Commissaire aux comptes Suppléant : la Société KAPPA CONSULTANTS SARL immatriculée au RCS de MULHOUSE n° 399 039 528 dont le siège social se trouve à DIDENHEIM (Haut-Rhin) Parc des Collines 11 avenue de Strasbourg.
La société sera immatriculée au RCS de COLMAR.

SCI SOHN

Société civile immobilière
au capital de 500 €
Siège social : 230 Avenue de Colmar
67100 STRASBOURG

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à STRASBOURG du 26/03/2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière.
Dénomination sociale : SCI SOHN.
Siège social : 230 Avenue de Colmar 67100 STRASBOURG.
Objet social : l'acquisition, la construction, et propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel ; commercial ou industriel ; la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés dont elle aura la propriété ou la jouissance ; la prise de participation dans toutes sociétés immobilières ; l'aliénation de tout ou partie des biens ou droits réels lui appartenant, tant mobiliers qu'immobiliers, au moyen de vente, échange ou apport en société, pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ; l'emprunt de toute somme nécessaire et la constitution de toute garantie à cet effet.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.
Capital social : 500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Alexis SOHN demeurant 2 Impasse du Terrier 67115 PLOBSHEIM.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au RCS de STRASBOURG.
Pour avis, la Gérance

SCI JOCARI DU PIEMONT

Au terme d'un acte sous seing privé, en date du 23/03/2018 à Bernardswiller, il a été constitué une Société Civile Immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI JOCARI du PIEMONT.
Siège social : 171 route de Sélestat 67140 GERTWILLER.
Capital social : 1.200 € divisé en 120 parts de 10 € chacune.
Objet social : l'acquisition, la propriété, l'administration, l'exploitation, la location et la vente d'immeubles.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
Cogérance : M. Jocelyn AUFFRET et Mme Catherine GESSIER demeurant 25 rue de la Schwemm 67210 BERNARDSWILLER.
Associés tenus indéfiniment des dettes sociales : M. Jocelyn AUFFRET et Mme Catherine GESSIER demeurant 25 rue de la Schwemm 67210 BERNARDSWILLER.
Clause d'agrément : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Immatriculation : la société sera immatriculée au RCS de SAVERNE.
Pour avis, le gérant

EC2M

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à GEISPOLSHEIM du 18 mars 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile de portefeuille.
Dénomination sociale : EC2M.
Siège social : 15 rue Lefebvre 67118 GEISPOLSHEIM.
Objet social : l'acquisition, la détention et la gestion d'un portefeuille de droits sociaux, la participation de la société par tout moyen à toute société ou entreprise, par voie de souscription de droits sociaux, de cession, fusion, apport, ou tout autre moyen, l'acquisition, la propriété, l'administration et la gestion de tous placements détenus à l'actif de la société, quel que soit le degré de risque desdits placements, l'acquisition, la détention, et la gestion par tout moyen de tout bien immobilier, l'obtention de toute ouverture de crédit ou facilité de caisse avec ou sans garantie, la fourniture de prestations s'y rapportant ou intervenant au profit de toute autre société, liée ou non.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Gérance : M. Christophe BERST, demeurant 15 rue Lefebvre 67118 GEISPOLSHEIM.
Clauses relatives aux cessions de parts : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné dans la forme et les conditions d'une décision collective extraordinaire. Toutefois, seront dispensées d'agrément les cessions consenties à des associés ou à des descendants du cédant.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de STRASBOURG.
La Gérance

M2S FITNESS

5 rue du Couvent, 67150 ERSTEIN
SAS au capital de 9.000,00 €
Société en cours de constitution

Par acte sous seing privé du 26/03/18 est constituée la Société :
Dénomination : M2S Fitness
Forme : SAS
Capital : 9.000 €
Siège : 5 rue du Couvent, 67150 ERSTEIN
Objet : activité de salle de sport, toute activité annexe ou connexe, vente de produits et compléments alimentaires, boissons, mise à disposition d'espaces détente.
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Inaliénabilité des actions : les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Agrément : toutes les cessions d'actions sont soumises à l'agrément des associés statuant à la majorité des 2/3.
Président : Patrick METZGER 5 rue du Couvent, 67150 ERSTEIN.
Immatriculation : RCS de STRASBOURG
Pour avis